

Comment l'audiovisuel européen voit le Plan d'action dédié au secteur de la Commission

La Commission européenne s'est engagée à soutenir la relance du secteur audiovisuel et des médias à travers un Plan dédié contenant dix actions. L'Association des Télévisions Commerciales européennes (ACT) accueille positivement cette initiative. Non sans poser certaines lignes rouges à ne pas franchir pour le secteur comme celle de la territorialité des droits.

L'ESSENTIEL

- Le plan d'action pour les médias et l'audiovisuel de la Commission européenne adopté le 3 décembre 2020, était commenté dans une conférence en ligne par des membres de l'Association des télévisions commerciales (ACT) le 22 avril 21
- La Commission européenne veut identifier les freins à la circulation en ligne des œuvres audiovisuelles dans le marché intérieur.
- Pour Christophe Roy (Canal+), les contenus et services européens doivent rester hors du champ d'application du règlement de 2018 sur le blocage géographique injustifié et la territorialité des droits doit être maintenue.
- Vincent de Dorlodot (RTL Group) souhaite que le prochain forum européen des médias d'information permette d'envisager des actions concrètes pour réinvestir dans l'information.
- Daniel Friedlaender (Sky) a évoqué les initiatives de son groupe qui lui a permis d'atteindre la neutralité carbone.
- Julia Smetana, (Nordic Entertainment Group) a décliné les enjeux de la diversité et plaidé pour ne pas durcir la réglementation sur les quotas.
- La députée Laurence Farreng (Renaissance) a pointé le besoin d'articuler le plan d'action aux autres initiatives de la Commission (DSA/DMA).

Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter

Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email

Vous avez oublié votre mot de passe ?

Se connecter